



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>18154</b>	De <b>M. Jean-Hugues Ratenon</b> ( La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Réunion )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> > outre-mer	<b>Tête d'analyse</b> >Relancer le rail à La Réunion	<b>Analyse</b> > Relancer le rail à La Réunion.
Question publiée au JO le : <b>28/05/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur le projet rail à La Réunion. En mars 2024, a eu lieu l'inauguration du tronçon du transport en commun en site propre (TCSP) reliant le Groupe hospitalier Est Réunion (GHER) au giratoire des plaines à Saint-Benoît (La Réunion). Le TCSP, il faut le rappeler, a pour objectif de désenclaver les quartiers et fluidifier la circulation dans une microrégion Est qui est en coma circulatoire, comme le reste de l'île d'ailleurs. À ce rythme, les habitants de l'Est ne sont pas sortis de l'auberge. La lenteur de la réalisation de ce mode de déplacement va forcément coûter plus cher. C'est pourquoi M. le député regrette l'abandon du tram-train sur le territoire. Le programme de 100 milliards d'euros d'ici 2040 annoncé par le Gouvernement pour améliorer le réseau ferroviaire français doit impérativement répondre aux besoins réunionnais car urgent pour l'Île. À l'instar de Maurice, La Réunion doit avoir son train. On doit relancer le rail à La Réunion, plébiscité encore récemment par les assises de la mobilité organisées par la région. Il l'interroge sur la possibilité pour le Gouvernement de soutenir le projet de rail à La Réunion.